

Émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 3 : Y pensez-vous?

FÉVRIER 2024

De plus en plus, on exige des mesures concrètes et crédibles pour lutter contre les changements climatiques, et l'on s'attend des entreprises qu'elles inventorient et réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) du **champ d'application 3**, c'est-à-dire les émissions indirectes produites en amont et en aval de leur chaîne de valeur. Étant donné l'intérêt grandissant que cet enjeu suscite, les administrateurs doivent :

- développer une meilleure compréhension de ce que sont les émissions du champ d'application 3;
- comprendre la montée rapide des attentes en ce qui concerne la mesure, la déclaration et la réduction des émissions du champ d'application 3;
- comprendre à quoi ressemble la prise de mesures crédibles;
- assurer une surveillance efficace des émissions du champ d'application 3.

En moyenne, les émissions de carbone attribuables à la chaîne d'approvisionnement sont **11 fois**¹ plus élevées que les émissions directes de l'entreprise.

Contexte – En quoi consistent les émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3?

La norme d'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre ([Protocole des GES](#))² distingue les sources d'émissions directes des sources d'émissions indirectes et établit trois champs d'application (1, 2 et 3) afin de clarifier les paramètres de contrôle et de responsabilité des différentes sources d'émissions.

1 CDP Global Supply Chain Report 2021: https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/reports/documents/000/006/106/original/CDP_SC_Report_2021.pdf?1644513297.

2 Il s'agit des normes de comptabilisation et de déclaration des GES les plus couramment utilisées dans le monde (<https://ghgprotocol.org/>).

